

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste



Sauver les Cambodgiens de l'extermination

Un voyage pour la paix

LA Chine devient plus familière aux Français, et la France aux Chinois. Et c'est bien puisque pour devenir amis, il faut d'abord se connaître. Une série de reportages en direct vient, à l'occasion du 30^e anniversaire de la République populaire, de porter la vie des travailleurs chinois sur nos écrans. Et maintenant va commencer la visite en France du président Hua Guofeng. « Première européenne » d'un chef d'Etat chinois, quelle peut-être la portée de ce voyage qui le mènera successivement de Paris à Rennes puis en Angleterre, en Allemagne et en Italie ?

Assurément, il sera largement question d'échanges commerciaux et de contrats. Soyons nets : c'est la chose qui suscite en toutes circonstances le plus d'intérêt chez nos gouvernants.

Par ailleurs, la Chine engagée dans un gigantesque effort de modernisation, si elle compte d'abord sur sa propre capacité, compte également pour atteindre le but, sur l'acquisition des techniques étrangères.

Chaque partie y trouve son compte : le peuple chinois d'un côté, les capitalistes français de l'autre.

Mais c'est loin d'être le seul motif de cette « première européenne » du premier ministre chinois. Pour mener à bien son œuvre de modernisation, ce n'est pas seulement de technique dont la Chine a besoin, mais de paix.

La paix oui, si dangereusement menacée par les ambitions hégémonistes de l'URSS. Cette réalité inquiétante, les Chinois ne peuvent l'ignorer quand l'Asie du Sud-Est est mise à feu et à sang à l'instigation et avec l'intervention directe des Soviétiques ; quand, dans la région, chaque coup d'Etat ourdi depuis Moscou prend la signification d'un encerclement agressif de la Chine.

Et les Européens ? Et les Français ? Après avoir dormi sur leurs deux oreilles à l'abri de l'équilibre des bombes, voilà qu'ils entendent que derrière cet équilibre qui vacille, se profilent de terribles dangers et qu'une fois de plus leur vieux continent pourrait être le théâtre d'une dispute mortelle.

N'y a-t-il pas là de puissantes raisons pour s'unir dans la défense de la paix ? Pour développer entre la France et la Chine une amitié déjà prometteuse ? C'est, nous le souhaitons, la portée qu'aura la visite du président Hua Guofeng.

Pierre MARCEAU

*Nouvelle attaque
vietnamienne
à la frontière
khmero-
thailandaise*



Voir page 3

Xe session du Comité central du PCML

LE Comité central du PCML a tenu sa 10^e session issue du 3^e congrès les 5 et 6 octobre à Paris. A l'ordre du jour figurait l'amélioration du fonctionnement du centralisme démocratique, des méthodes de direction et de travail du Parti à tous les niveaux, tenant compte notamment des possibilités offertes par la légalité du Parti. Plusieurs décisions ont été votées par le Comité central concernant essentiellement le fonctionnement démocratique et centraliste du Parti d'une part, la prise en compte du processus d'unification avec le PCRml d'autre part.

L'une de ces décisions concerne *L'Humanité Rouge* dans les colonnes de laquelle sera largement ouverte très bientôt une tribune de discussion dans le cadre de la préparation du 4^e congrès du Parti.

1949-1979

Han Suyin parle de la Chine

Le 13 octobre, à 20h à la salle Pleyel

252, rue du Faubourg St-Honoré-Paris 8e

FILM : FEVRIER, PRINTEMPS PRECOCE

Organisé par l'Association des amitiés franco-chinoises

NOUVEAUX COMBATS AU KURDISTAN IRANIEN

Les combats qui ont repris au Kurdistan depuis quelques jours semblent prendre de l'ampleur. Plusieurs dizaines de « gardiens de la révolution » auraient été tués au cours d'une ambuscade tendue par des « peshmergas », guerilleros kurdes.

Tandis que le PDKI (Parti Démocratique du Kurdistan Iranien), vient de déclarer par la bouche de son secrétaire général qu'il disposait d'un stock d'armes « suffisant pour mener une guérilla pendant 5 ans », les responsables de l'armée ont mis en garde la population contre toute coopération avec les éléments de cette organisation affirmant même que toute passivité vis-à-vis d'elle serait considérée comme un signe de complicité.

Quelques semaines après les graves affrontements de l'été, le problème kurde se pose ainsi toujours avec beaucoup d'acuité.

Alors que le peuple kurde avait vu, en Iran, ses revendications autonomistes étouffées et violen-

ment réprimées par la dictature du Shah, il s'est trouvé confronté après la chute de celle-ci, à une fin de non-recevoir de la part du nouveau régime.

Celui-ci n'a pas jusqu'ici voulu prendre en considération les revendications kurdes correspondant à d'historiques aspirations populaires qui restent ignorées par le projet de constitution, actuellement en discussion. Cette attitude a beaucoup pesé dans la dégradation de la situation qui a abouti à la situation de l'été marquée par de graves affrontements, le gouvernement iranien n'envisageant d'autre issue que la répression.

Cette politique prête aussi le flanc aux ingérences étrangères qui menacent l'indépendance de l'Iran. Ces ingérences sont notamment celles des superpuissances qui tentent d'exploiter le problème kurde à leur profit en prétendant « aider » le mouvement kurde et qui menacent de remettre en cause les efforts accomplis par l'Iran depuis la fin de la

dynastie Pahlevi, en février, pour développer une politique indépendante. Tandis que certains groupes dirigés par d'anciens officiers du Shah, ou d'anciens membres de la SAVAK qui ont maintenu des liens importants avec l'impérialisme US et la CIA ont tenté depuis de fomenter des troubles au Kurdistan iranien, la direction de certaines organisations, telle que le PDKI semble entretenir actuellement des liens étroits avec l'URSS qui vise à supplanter dans la région l'impérialisme US dont les positions ont été fortement remises en cause en Iran.

Les menaces de subversion étrangère au Kurdistan ne datent pas d'aujourd'hui. Du fait de la position d'intérêt stratégique de la zone où vit le peuple kurde, réparti notamment entre l'Iran, l'Irak, la Turquie, le mouvement kurde a été très souvent confronté dans le passé aux tentatives de mainmise et d'utilisation de la part des Etats-Unis et de l'URSS, et de leurs services se-

crets. Ce phénomène tend inévitablement à se prolonger et à redoubler du fait même de l'aggravation de la rivalité entre superpuissances. C'est l'intégrité même de l'Iran qui peut être remise en cause si ne sont pas prises en compte les justes aspirations du peuple au Kurdistan iranien, qui n'a jamais cessé de les faire valoir.

QdP-H.R.
F.R.

Après l'opération de Smara Le Front Polisario dresse le bilan des pertes marocaines

La bataille de Smara déclenchée le 6 octobre dernier a coûté très cher aux troupes marocaines, c'est ce que souligne un communiqué du ministère de la Défense de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Les pertes infligées par le Front Polisario à l'armée marocaine s'élèvent à 1269 morts et 65 prisonniers. Une quantité impressionnante d'armes ont été soit détruites (parmi elles 2 chasseurs et 3 hélicoptères), soit récupérées par l'Armée de Libération Populaire Sahraouie. Plusieurs dizaines de canons et de mortiers, une vingtaine de chars environ ont été rendus inutilisables par les combattants sahraouis qui se sont emparés de 250 armes légères et d'une vingtaine de véhicules. Tout en développant son offensive militaire, le Front Polisario a indiqué mardi à Alger qu'il n'abandonnait pas ses offres de pourparlers avec le Maroc.

ENSEMBLE
REUNIS A PARIS
VENUS DE L'EXIL ET
DE PALESTINE OCCUPEE
DES ENFANTS
PALESTINIENS
SE RENCONTRENT

الاحد 14 اكتوبر الساعة 14
DIMANCHE 14 OCTOBRE
MUTUALITE 14H
RUE SAINT VICTOR, PARIS 5^e METRO MAUBERT
في قاعة الميتوليتة

L'Association Médicale Franco-Palestinienne et le Croissant Rouge Palestinien organisent un rassemblement

Dimanche 14 octobre à partir de 14 h
salle de la Mutualité, rue Saint-Victor
Paris 5^e

avec la participation d'enfants palestiniens venus du Liban et de Cisjordanie, et des chanteurs : Djamel Allam, Carlos Andreu, Claude Antonini, Pierre Dieghi, Hedi Guella, Colette Magny avec Anne-Marie Sijal et Joëlle Léandre, Catherine Ribero.
AMFP - 14, rue de Nanteuil - 75 015 PARIS

TUNISIE

LA REPRESSION CONTINUE MALGRE LES PROMESSES DU POUVOIR

La date du 10 octobre, n'a pas été choisie au hasard par le « Collectif Tunisien du 26 janvier » pour convoquer une conférence de presse ayant pour but de faire le point sur la situation des syndicalistes et des militants politiques emprisonnés à la suite de la grève générale de 1978. En effet, il y a un an exactement, la Cour de Sécurité de l'Etat condamnait 30 membres de la direction de l'UGTT (Union Générale des Travailleurs Tunisiens) à de lourdes peines de prison. Depuis, la situation ne s'est guère améliorée malgré les promesses de libéralisation annoncées à l'occasion du congrès du Parti Socialiste Destourien (au pouvoir), en septembre dernier. Seul fait marquant de cette « ouverture » annoncée à grand fracas : la libération du secrétaire-général de l'UGTT, Habib Achour et de 7 militants politiques, survenue le 3 août dernier. Mais peut-on parler d'ouverture lorsqu'on sait que 13 syndicalistes de la direction de l'UGTT restent en prison et que les prisons tunisien-

nes renferment au total 120 prisonniers politiques ? Encore faut-il ajouter, que la libération d'Habib Achour est susceptible de se transformer en assignation à résidence. Celui-ci ne peut se déplacer — y compris lors de visites médicales — sans être accompagné par un policier, tandis que l'ensemble des syndicalistes libérés se voient refuser tout emploi. Malgré la répression brutale (tortures) et celle moins visible, par exemple des rafles de jeunes à la sortie des cinémas pour les conduire de force dans des camps de travail, la classe ouvrière tunisienne rejette les consignes de modération de la direction fantôme de l'UGTT, mise en place par le pouvoir, après l'arrestation des dirigeants légitimés en janvier 1978. Pendant le seul premier trimestre de l'année, on dénombre pas moins de 39 grèves, ce qui témoigne de la grande combativité des travailleurs tunisiens, lorsqu'on connaît la répression, l'encadrement et la surveillance policière qui règnent dans les usines.

Grèves axées principalement sur la défense de l'emploi comme à la société « El Faouanis » (fabrication d'ampoules) où 17 ouvriers sont actuellement menacés de perdre leur emploi et à la société de textile Grandsalia-La Marsa où après 9 jours de grève, au mois d'août dernier, les travailleurs ont obtenu la réintégration de 4 de leurs camarades, et ont fait respecter la législation du travail, violée par un patron français aux méthodes coloniales. Tout en soulignant que la libération d'Habib Achour et de plusieurs de ses camarades n'est pas le fait de la bienveillance de Bourguiba, mais bien une conséquence de la solidarité internationale et des pressions intérieures, le « Comité Tunisien du 26 janvier » a insisté sur la nécessité de ne pas relâcher le soutien à la résistance syndicale, l'amnistie inconditionnelle de tous les syndicalistes et les prisonniers politiques restant l'objectif à atteindre.

H.R.-Q.D.P.
F.R.

GREVE DE LA FAIM DE PLUS DE 5 000 PRISONNIERS PALESTINIENS

S'exprimant à la tribune de l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe le mercredi 10 octobre, Moshe Dayan, ministre des Affaires étrangères israélien, a déclaré : « Il est exclu qu'Israël négocie avec l'OLP. Il est exclu qu'un état palestinien soit créé en Cisjordanie et à Gaza. Il n'est pas question d'autodétermination, mais d'autonomie dans les territoires occupés ». Moshe Dayan a ajouté, que l'autonomie ne signifie pas interdiction pour les israéliens de créer

de nouvelles colonies dans ces territoires, « et nous en créerons » a-t-il affirmé. Déclaration qui a au moins le mérite de la clarté. Par ailleurs, lundi dernier un nouveau parti d'extrême droite créé en Israël, Tehia, (« renaissance »), s'oppose à toute restitution de territoires aux pays arabes. Pendant ce temps, la résistance du peuple palestinien, soumis à l'oppression sioniste se développe. Lundi dernier, plus de cinq mille palestiniens détenus

en Cisjordanie, et dans la bande de Gaza ont entamé une grève de la faim illimitée afin de protester contre les brutalités que leur fait subir l'Etat d'Israël. De leur côté, les organisations et syndicats palestiniens viennent de solliciter l'intervention de Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, pour la libération des « Palestiniens détenus illégalement dans les prisons israéliennes ».

H.R.-Q.D.P.
H.B.

ATTAQUE VIETNAMIENNE A LA FRONTIERE KHMERO-THAÏLANDAISE

« Les vietnamiens nous affament pour exterminer le peuple cambodgien »

Des milliers de Cambodgiens, civils et militaires, qui résistent à l'invasion vietnamienne de leur pays, ont passé la frontière thaïlandaise, ces jours-ci, pour échapper à une attaque vietnamienne lancée mercredi 10 octobre dans les régions frontalières.

DU côté vietnamien et du gouvernement installé à Phnom-Penh par Hanoï, on dément toujours la réalité d'une offensive d'extermination contre les zones de résistance : « Il s'agit simplement d'une opération de nettoyage à caractère plus policier que militaire entreprise contre les débris de l'armée khmère rouge regroupés en bandes de brigands le long de la frontière avec la Thaïlande et aidés par ce pays », a déclaré un représentant du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh.

Le reportage de l'envoyé spécial du Monde, R.P. Faringaux, dont nous publions ci-dessous des extraits, montre au contraire qu'il s'agit d'une opération d'extermination. Et seul le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge peut y mettre un terme.

Au même moment, lors de l'assemblée générale de l'ONU, de nombreux pays sont montés à la tribune

pour condamner l'agression vietnamienne, soutenue par l'URSS. C'est le cas des délégués yougoslave, birman, japonais, de plusieurs pays d'Asie du Sud-Est, de la Chine, de la France, etc.

Dans un commentaire, le correspondant de l'Agence Chine nouvelle à l'ONU écrit : « Certains pays ne soutiennent pas le gouvernement du Kampuchea démocratique en invoquant les droits de l'homme. Pourtant, estiment d'autres pays, quelles que soient les erreurs que ce gouvernement ait pu faire, il représente maintenant la résistance principale à l'agression vietnamienne au Kampuchea. Sa lutte est justifiée. Il a contribué à la résistance contre l'expansion soviéto-vietnamienne dans le Sud-Est asiatique ».

ble donc être relancée. (...) Cette attaque soudaine, la première de cette envergure depuis la fin de la saison des pluies, a pris pour cible prioritaire, le centre de regroupement de O Beng (situé dans une forêt dense du nord-ouest cambodgien encore contrôlée par les guérilleros de M. Pol Pot), là où précisément le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le programme alimentaire mondial des Nations-Unies (PAM) avaient finalement amorcé depuis deux semaines une distribution d'aide humanitaire (...)

L'attaque de mercredi a été soudaine et, d'après les récits, imprévue. Dès l'aube, l'artillerie des Vietnamiens, mortiers de 82 millimètres et canons de 105, a tiré une soixantaine d'obus dans le cantonnement de O Beng, tuant, blessant et semant la panique dans la population. Simultanément, l'infanterie de Hanoï se lançait à l'assaut des défenses khmers rouges, situées au-delà du camp.

L'ordre a alors été donné aux habitants de gagner la Thaïlande. Les plus faibles et une centaine de malades et de blessés civils et militaires ont dû être abandonnés, nous a déclaré M. So Po, l'un des cadres responsables du cantonnement (...)



Avril 1979. Wong Mon, un village thaïlandais près du Cambodge. Un soldat thaïlandais surveille des Cambodgiens qui ont fui devant l'offensive vietnamienne

« L'épreuve que nous traversons, affirme M. So Po, est bien pire que la guerre américaine. C'était une guerre d'agression. Aujourd'hui, les Vietnamiens nous affament pour exterminer le peuple cambodgien. » (...)

Abordant ensuite la question de l'aide humanitaire au peuple cambodgien, l'envoyé spécial du Monde poursuit : « Hanoï et Phnom-Penh ont exigé que les aides au peuple khmer transissent exclusivement par eux, politique impliquant que tous les Cambodgiens qu'ils ne contrôlent pas ou qui se refusent à accepter le fait accompli vietnamien imposé à leur pays - plusieurs centaines

de milliers de paysans - soient purement et simplement abandonnés à leur sort, dans les zones de montagnes ou de forêts impaludées où ils les ont repoussés. C'est-à-dire à une longue agonie et à une mort atroce. (...)

Les forces armées de Hanoï viennent de mettre en œuvre les moyens meurtriers qu'elles jugent indispensables pour en finir avec les velléités d'assistance humanitaire en « zone ennemie ».

C'est ainsi, semble-t-il, autant qu'une opération principalement dirigée contre les forces armées khmères-rouges qu'il convient d'interpréter l'attaque portée contre O Beng (...).

Claude LIRIA

L'OFFENSIVE VIETNAMIENNE

Ci-dessous des extraits du reportage publié dans Le Monde du 12 octobre 1979 : « (...) L'offensive dont les Vietnamiens démentent les préparatifs depuis plusieurs semaines (comme ils avaient démenti en décembre l'imminence de leur invasion du Cambodge), sem-

Premier reportage occidental dans les zones de résistance à l'invasion vietnamienne

L'ÉCRIVAIN suédois Jan Myrdal est rentré la semaine dernière d'un séjour dans les zones de résistance du Cambodge que dirige le gouvernement du Kampuchea démocratique.

Il a ramené de nombreuses photos et un film réalisé pour la télévision, projeté jeudi dernier à la télévision suédoise et qui doit être diffusé ces jours-ci par les chaînes de télévision américaines. Ce film montre certains aspects des crimes commis contre le peuple cambodgien par les troupes d'agression vietnamiennes, l'organisation de la vie dans les maquis des forces patriotiques. Il comprend aussi

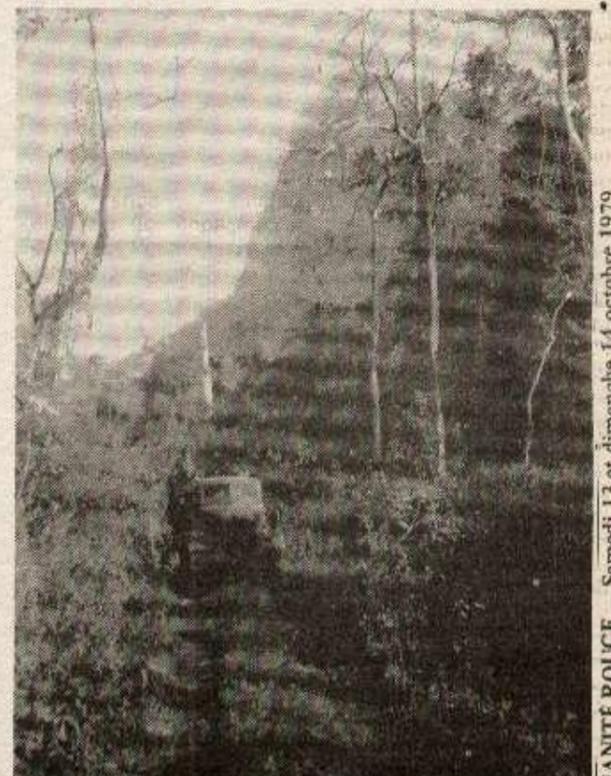
plusieurs interviews de dirigeants du Kampuchea démocratique. A noter la position exprimée par M. Thieum Thieum sur l'aide internationale humanitaire au peuple cambodgien. « Nous sommes pour qu'une aide internationale humanitaire soit distribuée à tout le peuple cambodgien y compris à la partie du peuple cambodgien qui vit sous l'occupation vietnamienne. Nous demandons seulement aux organisations internationales de contrôler jusqu'à la distribution finale que cette aide est effectivement distribuée au peuple cambodgien et non confisquée par le Vietnam ».

A l'heure où l'émission le Nouveau vendredi diffu-

se un film incroyablement pro-vietnamien sur le Cambodge, film réalisé par Jérôme Kanapa (fils de Jean Kanapa qui fut jusqu'à sa mort récente, membre du Bureau politique du PCF),

souhaitons que la télévision française ait l'honneur de diffuser prochainement le film réalisé par M. Myrdal.

Annie BRUNEL



Dans une zone contrôlée par la résistance à l'invasion vietnamienne.



Mai 1979, Cambodge. Le premier ministre Pol Pot et les autres dirigeants du Kampuchea démocratique lors d'un déplacement.

Des médicaments et des vivres pour le peuple cambodgien !

Alors que l'attaque vietnamienne en cours tente d'anéantir la résistance cambodgienne en plusieurs points du territoire et d'empêcher l'arrivée des aides humanitaires aux populations des zones de maquis, il est de plus en plus urgent de développer notre soutien au peuple cambodgien.

Outre notre soutien politique, l'aide humanitaire ne doit pas être négligée.

Vous pouvez adresser vos dons (médicaments alimentaires) au Comité des patriotes du Kampuchea démocratique, 53 - Avenue Lénine 94-Gentilly (libellez vos chèques au nom de Nghet Chopinto). Le comité se chargera de faire parvenir ces dons à la Croix-Rouge du Kampuchea démocratique.

Au cas où, parmi vos amis ou proches, certains ne souhaitent pas envoyer leurs dons uniquement à la Croix-Rouge du Kampuchea démocratique, ils peuvent, bien sûr, les adresser à la Croix-Rouge internationale à Genève, en précisant qu'ils désirent aider l'ensemble de la population cambodgienne.

CHINE

65 000 cadres réhabilités à Pékin

L'armée sort de l'université

SELON divers journaux de la presse française, se basant sur les chiffres officiels chinois, 65 000 cadres pour la seule ville de Pékin ont été réhabilités, ces derniers mois. Il s'agirait de cadres victimes de persécutions au cours des années 60.

Un cinquième de l'ensemble des cadres et 90 % des cadres dirigeants du comité de Parti de la capitale auraient été victimes de persécutions.

Par ailleurs, plusieurs milliers d'étudiants et d'enseignants de l'université de Pékin ont manifesté mer-

credi 10 octobre, dans les rues de la capitale pour demander le retrait des unités de l'armée, stationnées dans le campus depuis 1970. Une entrevue a eu lieu entre les délégués des étudiants et un représentant du Conseil d'Etat. Selon le Monde du 12 octobre, le 2e Régiment d'artillerie de la garnison de Pékin a accepté, mercredi soir, d'évacuer les locaux de l'université.

Il faut rappeler que cette présence de l'armée se poursuivait en dépit d'un ordre de restitution, donné dès l'an dernier par le gouvernement chinois.

L'HUMANITÉ ROUGE - Samedi 13 et dimanche 14 octobre 1979

Contre les lois Barre-Bonnet-Stoléru-Boulin

FRANÇAIS-IMMIGRES SOLIDAIRES

LÉGALISER l'expulsion des travailleurs immigrés pour des motifs tels que chômage, maladie trop longue au goût des patrons, ou simplement parce que le ministre du travail en aura ainsi décrété en fonction des besoins patronaux : voilà l'objet de la loi Barre-Boulin.

Légaliser l'expulsion ou l'internement administratif (autrement dit l'emprisonnement) de tout travailleur immigré qui, n'acceptant pas de se soumettre sans réagir aux pires conditions de travail, aux pires conditions de logement, et qui, relevant la tête, serait alors considéré comme « troublant l'ordre public » par l'administration ou la police : voilà l'objet de la loi Barre-Bonnet. Ce serait livrer au bon vouloir des patrons des centaines de milliers, des millions de travailleurs immigrés !

Ce serait une brèche ouverte pour les patrons pour aggraver nos conditions de travail et d'existence, nos droits, nos acquis, à nous tous, Français et immigrés !

Il faut briser le projet raciste et anti-ouvrier que sont les lois Barre-Bonnet-Stoléru-Boulin !

Projet Barre-Bonnet

Extraits

«... Les autorités responsables ne détiennent pas les moyens juridiques et pratiques de coercition nécessaires à la défense de l'intérêt national ».

tout étranger dont la présence constituerait une menace pour l'ordre public ».

ARTICLE 3

« L'ordonnance (du 2 novembre 1945) doit être également modifiée afin d'établir, sans équivoque possible, que les étrangers non admis ou refusés peuvent être placés dans des locaux administratifs pendant le temps strictement nécessaire à leur départ.

Il est inséré dans l'ordonnance précitée un article 6-1 ainsi rédigé : « Art. 6-1. — L'étranger qui n'est pas en mesure de déférer immédiatement à la décision lui refusant l'autorisation d'entrer ou de séjourner sur le territoire français peut être maintenu dans des locaux ne relevant pas de l'Administration pénitentiaire, pendant le temps strictement nécessaire à son départ. Le procureur de la République en est tenu informé ».

ARTICLE 6

Dans de nombreux cas, il est en effet illusoire de prendre une décision et d'en laisser l'exécution à la bonne volonté de la personne qui en est frappée. L'expérience a souvent montré que les intéressés cherchent à se soustraire à l'application de la mesure prise à leur encontre et qu'ils y parviennent aisément avec l'aide de leurs compatriotes déjà établis en France, ou grâce au soutien d'organisations et de comités créés pour la circonstance. »

L'article 23 de l'ordonnance précitée est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Le ministre de l'Intérieur peut prononcer par arrêté l'expulsion d'un étranger du territoire français dans les cas suivants :

1. Si la présence de cet étranger constitue une menace pour l'ordre public ou le crédit public ;
2. Si un étranger est trouvé en possession d'un titre de séjour contrefait, falsifié, altéré ou établi sous un autre nom que le sien ;
3. Si l'étranger auquel le renouvellement d'une carte de séjour a été refusé s'est maintenu sur le territoire.

L'étranger expulsé peut être reconduit à la frontière.

Dans les départements frontalières, l'expulsion peut être prononcée par le préfet qui doit rendre compte immédiatement au ministre de l'Intérieur.

L'arrêté d'expulsion est rapporté ou abrogé le cas échéant dans les formes où il est intervenu ».

ARTICLE PREMIER

L'article 5 de l'ordonnance No 45-2658 du 2 novembre 1945, relative aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et portant création de l'Office national d'immigration, est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Pour entrer en France, tout étranger doit :

1. Être muni des documents et visas exigés par les conventions internationales et les règlements intérieurs en vigueur ;
2. Disposer de moyens d'existence suffisants ou, s'il se propose d'exercer une activité professionnelle, présenter les autorisations nécessaires.

L'accès du territoire français peut être refusé à



(Photo HRI)

Lorsqu'on regarde le contenu des lois Barre-Bonnet ou Barre-Boulin, on voit bien ce qu'elles visent :

1. L'expulsion des travailleurs immigrés sans emploi, ceux que le patronat a licenciés par exemple : c'est bien résoudre le problème du chômage du point de vue des patrons ! Avoir au fond des chômeurs gratuits. Pourtant les immigrés ne cotisent-ils pas, n'ont-ils pas cotisé comme les autres, à l'ASSÉDIC ?

2. L'expulsion des immigrés coupables de « menaces pour l'ordre public », autrement dit coupables de relever la tête et de ne pas subir sans broncher les pires conditions d'exploitation ! Une arme pour briser les luttes ; une épée de Damoclès sur la tête de ceux

qui s'aviseraient de lutter... Une arme donc pour diviser les travailleurs et leur imposer, à tous, plus facilement les « sacrifices » dont parlent tant ceux qui nous gouvernent !

Imaginez dans une entreprise où on veut vous faire avaler diminutions de salaires, augmentations de cadences, vous reprendre des avantages acquis, licencier pour mieux « rentabiliser » : si une partie des travailleurs est soumise à de tels risques la riposte n'en sera-t-elle pas rendue plus difficile, cela au détriment de tous les travailleurs ? C'est bien dans ce but que le patronat multiplie déjà les statuts d'intérimaires, de contrats à durée déterminée, l'auxiliariat, etc.

N'est-ce pas d'ailleurs cette idée



(Photo HRI)

« Prends ta valise et dehors » : sans même un recours à la justice, sur décision administrative ou policière, au bon vouloir des patrons et marchands de sommeil, comme la Sonacotra... C'est cela, déjà appliqué, que généraliserait les lois Barre-Bonnet-Boulin. Dans les entreprises, dans les quartiers, autour des foyers de travailleurs immigrés, dans le cadre des initiatives syndicales ou d'initiatives plus larges, lors du débat parlementaire mais aussi au-delà : la bataille solidaire, Français-immigrés, contre les lois Barre-Bonnet-Stoléru-Boulin est une bataille de longue durée.



que Giscard a mise en avant en parlant des immigrés comme d'« intérimaires » : utilisables selon le bon vouloir et les besoins des patrons et durant le temps voulu par ceux-ci, n'ayant pas les mêmes droits que les autres travailleurs, n'ayant en fait aucun droit ?

3. Toute une partie de la classe ouvrière ainsi privée de droits, soumise à l'arbitraire, nouveaux parias de la société, se verrait contrainte d'accepter des conditions de travail plus dures, des salaires plus bas, dans l'insécurité la plus complète : une brèche pour mieux soumettre ensuite l'ensemble de la classe ouvrière aux mêmes conditions !

MEETING

Le 26 octobre 1979 à 20h à la Mutualité
24, rue St-Victor-Paris 5e (Métro Maubert-Mutualité)

Organisé par le Parti communiste marxiste-léniniste
et le Parti communiste révolutionnaire(ml)

AU PROGRAMME, après les prises de parole au nom des deux partis :

- ~ Interventions de travailleurs pour la construction de l'unité Français-immigrés
- ~ La projection du film « Voyage en Capital » de ALI AKIKA et A.M.AUTUSSIER
- ~ Le groupe antillais MOUN' KIKA
- ~ Chants révolutionnaires de Kabylie : IMAZIREN IMULA

نظم الحزب الشيوعي الماركسي اللينيني والفرقة الشيوعي انصار العمل

تجمع ضد القواعد بار - بون - بولن - ستولرو

ساعة 20 يوم 26 أكتوبر 1979 في لأموتوالتي - 24 شارع سان فيكتور - باريس 5

مع سهادانه مقال للمبأثة الوحدة فرنسيميته - مهاجورين - عومره فيلم "قوياباج انه كينيتل" من مكيبك و أونوسبي - العربية الأنتيتا "مكيبك" - أفانجي ناهوت ماثلطبات "إيمزمن إرمون"

Projet Barre-Boulin

(Extraits)

Article premier

L'article L. 341-4 du Code du travail est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. L. 341-4. — Un étranger ne peut exercer une activité professionnelle salariée en France sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 341-2. Cette autorisation est, pour les résidents ordinaires, valable pour une durée de trois ans. Elle est délivrée dans des conditions qui sont fixées par décret en conseil d'Etat. « L'étranger qui justifie de la qualité de réfugié est dispensé de cette autorisation. »

Article 2.

Il est introduit dans le Code du travail un article L. 341-4-1 ainsi conçu :

« Art. L. 341-4-1. — L'autorisation de travail peut être retirée lorsque l'étranger se trouve sans emploi depuis plus de six mois. La rupture du contrat de travail pour retour tardif d'un étranger à l'issue d'une période de congés peut également motiver le retrait de l'autorisation de travail. »

Article 3

Il est introduit dans le Code du travail un article L. 342-5 ainsi conçu :

« Art. L. 342-5. — Dans des conditions déterminées par un décret en conseil d'Etat, le ministre chargé du travail peut fixer, par département et en fonction de la situation de l'emploi, le nombre maximum de renouvellements d'autorisation de travail qui pourront être effectués chaque année au profit de travailleurs étrangers permanents. »



(Photo HRI)



Alsthom-Belfort : au dessus du portail, la banderole pour accueillir une délégation commerciale venue de Chine : « Les travailleurs en lutte vous saluent »

DERNIERE MINUTE :

Ce vendredi 12 au matin, les travailleurs de la CGEE-Alsthom (St-Ouen) ont décidé également l'occupation de l'usine.

LUTTE

Plusieurs usines du groupe Alsthom en grève

PLUSIEURS usines du groupe Alsthom sont aujourd'hui en grève. Outre l'usine de Belfort, il y a depuis lundi 8 octobre l'usine Unelec d'Orléans et l'usine Alsthom de St-Ouen dans la région parisienne.

Le groupe Alsthom est lui-même une filiale de la CGE (1) (Compagnie générale d'électricité). Le PDG de la CGE n'est autre qu'Amroise Roux, vice-président du CNPF.

La CGE a été créée par Pierre Azaria en 1898. La CGE regroupe de près ou de loin 232 sociétés dont 181 en France et 51

à l'étranger. Le nombre de salariés est d'environ 130 000 personnes.

Depuis le début 1970, la CGE s'est orientée vers quatre secteurs : électromécanique, électronique et télécommunications, entreprise électrique, entreprise et ingénierie.

La CGE était, jusqu'à il y a peu, actionnaire chez CII (informatique), mais elle a changé d'optique et s'est investie dans l'agro-alimentaire en prenant une participation très importante dans la Générale occidentale (plus de 35 %).

Suez détient 4,4 % des

capitaux de la CGE, la Caisse des dépôts et consignation 6 % et l'UAP (Union des assurances de Paris) 3 %. On retrouve aussi Pechiney-Ugine-Kuhlmann.

Il semble que le groupe Suez ait une influence déterminante dans le groupe avec Georges Hua, beau-frère de Jacques Georges-Picot, ancien PDG du groupe et président d'honneur en exercice de la Financière de Suez.

La société est divisée en huit branches avec notamment la CIT-Alcatel pour l'électronique et les télécommunications, CGEE-Alsthom pour l'entreprise électrique, les Câbles de Lyon pour les câbles, Alsthom pour l'électromécanique, etc.

Alsthom s'appelle désormais Alsthom-Atlantique, depuis la fusion avec les chantiers de l'Atlantique (construction navale à St-Nazaire). Les filiales de l'Alsthom sont nombreuses : Unelec, Delle Alsthom, Les Chantiers de l'Atlantique, Neyrpic BMB, Rateau, Stein-Industries.

Ces diverses filiales produisent des alternateurs, des transformateurs, du matériel ferroviaire (automotrices de type BB.), du matériel électro-nucléaire, etc.

Leur place est donc fondamentale à tous les niveaux dans la guerre des groupes capitalistes dans le domaine du nucléaire et du matériel ferroviaire.

Les contrats avec l'étranger sont importants, en témoigne le contrat avec les Chinois pour une valeur de 500 millions de francs.

Le blocage de la production, l'occupation des locaux sont autant de coups portés à la caisse des patrons.

Ce n'est donc pas sans une certaine joie que nous soutenons de tout cœur les camarades des diverses usines du groupe quelle que soit la dénomination que portent leur entreprise.

(1) Depuis la fusion avec les chantiers de l'Atlantique, cela donne : CGE 33 %, Penhoët et Loire : 33 %, Public : 33 %. La CGE garde le contrôle tout de même.

LUTTE

Danjou (Lomme) : « Nous les femmes, on s'organise! »

Nord, correspondant

DANJOU à Lomme, dans la banlieue de Lille, 117 emplois menacés. Le patron lance : « Vous êtes foutues ! ». Les ouvrières disent non. Une lutte ordinaire ? Peut-être, mais quand les femmes luttent, il y a toujours comme un rayon de soleil.

DES AFFAMEURS DE LA CLASSE OUVRIERE

En septembre, les salaires ne sont pas payés. La riposte est immédiate, c'est la grève. Au mois d'août déjà, il était question d'« assainissement des finances » et la direction présentait son alternative : réduction du personnel de 50 % ou fermeture...

Chacun, ici, se souvient alors du dépôt de bilan de l'année 1974 : par la lutte, les travailleuses avaient imposé une autre solution et l'usine avait redémarré.

Cette fois-ci, l'affaire paraît aussi grave, sinon plus, d'autant que le trust Matra qui vient de faire une entrée en force à Lille avec le métro, est devenu majoritaire : le patron, De Paepe, a rendu ses actions.

Le 2 octobre, c'est l'annonce du mauvais coup : Danjou dépose son bilan. Mais les travailleuses ne sont pas prises au dépourvu : depuis la veille, mobilisées par une combative section syndicale CGT, elles occupent leur atelier.

Un atelier ? Plutôt une sorte de hangar, mal chauffé, avec des trous dans les murs : l'hiver, on y gèle.

Dans ce local, a ainsi été développé le montage de ca-

drans téléphoniques, production complémentaire : derrière leurs machines, les ouvrières répètent 5 à 7 000 fois le même geste par jour, manipulent 4 500 petits ressorts de cadrans.

Et si le personnel a diminué depuis quelques années, le rythme de la production n'a pas fléchi. Alors, c'est la course, les cadences, le rythme infernal, avec, au bout, la syncope et la dépression nerveuse. « Des fois, je vois ces femmes et je me dis, mon dieu, comment ça va aller ce soir avec les gosses ? », me déclare avec gravité celle que tout le monde ici appelle affectueusement « Mamie », la responsable CGT.

Mamie, il suffit de parler deux minutes avec elle pour comprendre ce qu'est la détermination et la volonté de lutter qui animent toutes ces ouvrières. Les salaires ? « Non, ne dites pas que c'est le SMIC, ce n'est même pas ça ! 1 726 F par mois ! « Ce sont des affameurs de la classe ouvrière », s'exclame Pierrot, un des responsables de la CGT.

ON VEUT TRAVAILLER

« On veut travailler, on ne veut pas être chômeurs. Il y a du travail pour tout le monde ici ! », s'exclame Pierrot. Aussi, la lutte démarre sur les chapeaux de roue : manifestation à la banque pour réclamer le salaire qui leur est dû (le compte patronal est approvisionné : 25 millions d'anciens francs), à la préfecture, à la mairie de Lomme.

Les collectes sont multipliées aux portes des entreprises, sur les marchés : un million d'anciens francs en quelques jours. Cet argent, c'est quelque chose d'im-

portant car beaucoup de femmes sont seules avec un ou plusieurs enfants et très vite s'est posé pour elles les problèmes de paiement du loyer, de la nourriture.

La lutte est organisée : il y a un planning pour la semaine et les femmes viennent par roulement la nuit, quelques hommes aussi. Pour les enfants, les ouvrières avaient d'abord pensé faire une garderie dans l'atelier ainsi que me l'explique la responsable syndicale Mamie. Puis cette idée a été abandonnée pour ne pas traumatiser les enfants.

« C'est grâce à la solidarité qu'on a pu payer les heures supplémentaires de nourrices pour que les travailleuses puissent aller aux manifestations. » Dans l'entreprise quelque chose est en train de bouger : « Le patron avait créé la division en essayant de monter les ouvrières les unes contre les autres ; maintenant, les copines délient leurs langues. L'important, c'est de prendre une conscience de classe. Ce qui nous arrive, on ne l'aura pas subi comme ça, comme une fatalité. On l'aura vécu, c'est très important. Nous, les femmes, on s'est organisées, c'est incroyable ! Pour toutes les filles, c'est leur première lutte. On vit des trucs ensemble, c'est une expérience exceptionnelle ».

Dans l'atelier occupé, plein de banderoles et de panneaux syndicaux, « Mamie » nous parle avec conviction, enthousiasme. A la fenêtre, des roses dans un vase : sa fille les lui a offertes. Alors, elle a pensé que toutes celles de l'atelier aimeraient en profiter aussi.

Rémi DAINVILLE

Quelques adresses du groupe Alsthom

UNELEC : Belfort, Beaucourt, Fourchambault dans l'est de la France, St-Quentin dans le Nord, Orléans et Vierzon dans le centre.

RATEAU : la Courneuve.

ALSTHOM-ATLANTIQUE : St-Nazaire (44), Belfort (90), Saint-Ouen (93), Marseille, Grenoble, Meysien, Aytre, Sèmeac, Massy.

STEIN-INDUSTRIES : Roubaix et Lys-les-Lanoy (59).

NEYRPIC : Grenoble.

La nausée et la dignité

Une vie naufragée à 14 ans. Pour Hakima, l'avenir c'est déjà du passé, depuis le 17 juin 1978 à une heure du matin.

Juste un mot : l'écoeurement.

Elle était sans doute la petite sœur de Pierre Goldman et la fille de Pierre Maître. Son histoire est unique, mais elle appartient aussi à ces femmes du 6 octobre ou de tous les jours, à Ali Abdou et tous les « Mohamed-prends-ta-valise ». A nous tous liés les uns avec les autres par la nausée de l'oppression.

Ils sont maintenant trois anciens flics ordinaires avec un capital de 37 ans de cellule à sa partager. Trois parmi d'ordinaires milliers d'uniformes qui attendent de commettre « leur bavure » personnelle ou sur ordre.

Aujourd'hui, la dignité de la police est sauvée... en attendant le prochain drame. D'ailleurs, existe-t-il une dignité de la police ? Inimaginable ! A la rigueur, dignité de certains policiers.

Un lecteur



Rennes, Mardi 9 octobre.

350 hospitaliers du centre hospitalier régional de Rennes manifestent pour dire leur refus de l'austérité dans le domaine de la santé. Ils refusent la mise à la porte de 70 à 80 auxiliaires à la fin du mois d'octobre et réclament un budget supplémentaire. Cette manifestation était organisée par la CGT et la CFDT ; elle était le prolongement de la semaine d'action.



Photo (Bob Regard)

La manifestation du 6 octobre à Paris. La mobilisation des femmes touche toute la France. A Montpellier, aussi, on est descendu dans la rue

FOYER SONACOTRA D'ETAMPES (ESSONNE)

Une nouvelle fois, la Sonacotra se casse les dents

LES saisies sur salaires demandées par la Sonacotra ont été refusées par le tribunal. En effet, ce jugement devait intervenir le 5 décembre et la Sonacotra pensait obtenir les saisies avant cette date par la convocation du 10 octobre. Il est à noter que depuis plus de trois ans que le foyer d'Etampes est en grève, la Sonacotra n'a rien pu obtenir, ni saisies sur salaires, ni expulsions. La lutte continue. Tous ensemble avec les résidents du foyer Sonacotra d'Etampes.

LE CARNET BLANC DES MONOPOLES

Automobile : Renault en hausse, Peugeot stagne

LES calculs statistiques des experts économiques branche automobile font apparaître une augmentation des ventes de 9,4 % de Renault pour les huit premiers mois de l'année 1979. Par contre, Peugeot stagne. Ceci est dû aux chutes enregistrées par Talbot (avec Matra et Sunbeam) de 13,9 %. Voici les chiffres de production des grands de l'automobile français pour les huit premiers mois de cette année. Renault : 882 242 (plus 15,5 % par rapport aux huit premiers mois de 1978) ; Chrysler-France (moins 20 %) ; Peugeot (plus 7,7 %) ; Citroën (plus 5,7 %), tout le groupe PSA progresse de 0,1 % avec 19 millions de véhicules.

MONTPELLIER
Manifestation à l'appel du collectif pour l'avortement

« **A** VORTEMENT et contraception libres et remboursés », tel était le mot d'ordre de la première banderole ouvrant la manifestation. Ce sont près d'un millier de femmes et d'hommes qui, au coude à coude malgré le mauvais temps et la pluie, ont tenu à affirmer leur volonté de continuer la lutte pour ces légitimes revendications. Voici les mots d'ordre lancés pendant la manifestation : « Avortement et contraception libres et gratuits », « Femmes étrangères, femmes comme nous ; femmes étrangères, mêmes droits que nous », « Mineure oui,

responsable oui, autorisation parentale non », « Un enfant quand je veux, si je veux », « Dans les quartiers, les entreprises, les lycées, il faut des centres d'orthogénie », « Nous voulons des enfants désirés ».

A la fin de la manifestation, au nom du collectif, les organisateurs ont annoncé leur intention de lancer une grande campagne de pétition et leur participation massive à la manifestation nationale qui doit avoir lieu le premier samedi avant le débat au Parlement.

Soutien aux travailleurs en grève de la SFAR

Normandie, correspondance,

LA SFAR est une fonderie située dans une petite commune rurale du Perche (près de Mortagne), employant 580 personnes de quatre nationalités, Marocains en majorité, Turcs, Portugais et Français.

Le syndicat CGT présente ses revendications à la nouvelle direction installée depuis le 1er juin 1979. Celles-ci n'ont eu aucune réponse.

L'ensemble des travailleurs s'est mis en grève illimitée à partir du 3 octobre et entend bien y rester jusqu'à satisfaction.

- Les revendications sont :
- 1) Prime d'équipe : 120 F tout de suite, 180 F au 1er janvier, 250 F au 1er juillet ;
 - 2) 4 % d'augmentation au 1er octobre et 4 % d'augmentation au 1er janvier 1980 ;
 - 3) La 5e semaine ;
 - 4) Pas d'embauche sous contrat temporaire ;
 - 5) Un quart d'heure de douche sur le temps de travail ;
 - 6) Changement de chaussures et de vêtements dès que nécessaire ;
 - 7) Que les travailleurs ayant une responsabilité dans leur travail aient le statut de chef d'équipe.
- Pour toute réponse, le patron refuse de négocier, par contre :
- 1) Il envoie une lettre à chaque travailleur en soulignant l'importance économique de l'entreprise et de ses difficultés ;
 - 2) Quotidiennement, il envoie l'huissier et les gendarmes et assigne au tribunal neuf travailleurs qui l'auraient bousculé (le patron ne se contente pas de bousculer, car depuis trois ans, deux ouvriers sont morts d'accident de travail).
- Jusqu'à présent, la maîtrise et le personnel de bureaux FO n'ont pas rejoint le mouvement.

Bidermann aux USA

DANS une récente édition, nous avons parlé des projets de Maurice Bidermann. Il souhaitait s'implanter aux USA où les conditions d'exploitation sont meilleures que chez nous. Eh bien voilà qui est fait. En effet, Bidermann a racheté le groupe Ralph Loren dont le chiffre d'affaires est assez coquet : 25 millions de dollars. Cette année, le chiffre d'affaires outre-atlantique de Bidermann sera de l'ordre de 200 millions de dollars. Vers la fin de l'année, devrait se constituer un petit holding regroupant toutes les participations de Bidermann dont notamment Bidermann S.A., Yves Saint-Laurent, Pérocne-Bieg Chief, Henri Thiéry, Mas, Lerner, UGECO, Balsan. Au total cela représenterait deux milliards de francs.

A l'occasion de la publication aux EDITIONS DU CENTENAIRE du Tome III de la REVOLUTION NATIONALE ALGERIENNE ET LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS la librairie LES HERBES SAUVAGES 70, rue de Belleville, 75020 - Paris vous invite à assister à la présentation et à la signature de cet ouvrage par son auteur : JACQUES JURQUET

le JEUDI 18 OCTOBRE et le VENDREDI 26 OCTOBRE de 17 h 30 à 19 h

LE APPEL VE A ARRIESTION HORICALE EXAMIN-PALFESTINIEN ET DU CHOUA KYT HORIE PALESTINIEN

ENSEMBLE REUNIS A PARIS VENUS DE L'EXIL ET DE PALESTINE OCCUPEE DES ENFANTS PALESTINIENS SE RENCONTRENT

DIMANCHE 14 OCTOBRE 14 أكتوبر السبت MUTUALITE 14H في قاعة المتوتلية

Spectacles de chants et danses de Palestine. Avec la participation de Djamel Allam, Carlos Andreu, Claude Antonini, Pierre Dieghi, Hedi Guella, Colette Magny, avec Joelle Léandre et Anne-Marie Sijal, Catherine Ribero.

PARIS

« Pépé » par le Théâtre de l'Aquarium

Le Théâtre de l'Aquarium reprend les représentations de « Pépé » du 28 septembre au 2 décembre. Les vendredi et samedi à 20 h 30 Le dimanche à 16 heures à la Cartoucherie de Vincennes - 75012 Paris. Réservation : 374 99 61.

DOUDAN (ESSONNE) :

Pour faire sa fête au nucléaire.

Le Collectif Le pavé dans la mer organise sur le thème : « Pour faire sa fête au nucléaire », le dimanche 14 octobre à 14 heures, à Dourdan un débat sur le nucléaire avec des syndicalistes CFDT du CEA. Il y aura de la musique, des films, librairie. Entrée gratuite.

LILLE

30e anniversaire de la République populaire de Chine.

Rencontre franco-chinoise organisée par le comité de Lille de l'Association des amitiés franco-chinoises samedi 20 octobre 1979 de 15 h à 21 h, Maison de quartier de Fives, rue Massenet, Fives-Lille.

A partir de 15 heures, tournoi amical de ping-pong avec la participation de jeunes Chinois, étudiant actuellement à Lille, exposition philatélique : la Chine par les timbres, ventes de timbres chinois ; présentation de jeux d'échecs chinois et de jeux de go ; table de presse ; vente d'objets artisanaux ; boissons.

A 16 heures, montage diapos sur le logement et la vie quotidienne en Chine. A 18 heures : table-ronde avec des gens d'horizons divers ayant effectué récemment un voyage en Chine.

A 20 heures, pot amical offert par l'association. A 20 h 30 : diaporama, l'acupuncture chinoise par un médecin acuponcteur. A partir de 18 heures : buffet chinois. Entrée : adhérents 3 F, non-adhérents 5 F, enfants : gratuit.

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
 PRÉNOM
 Lieu de travail
 Adresse
 Code postal

(A retourner à la boîte postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
 Rédacteur en chef : Jean Quercy
 Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
 Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel.
 Pour toute correspondance : L'Humanité Rouge : B.P. 201 - 75926 Paris cédex 19 CCP : 30 226-72 D La Source Tel : 205-51-10
 Directeur de publication : André Druesne
 Commission paritaire No 57 952
 Distribution NMPP
 Imprimerie La Nouvelle
 Dépôt légal 4e trimestre 1979

Giscard - (Barre) + X = ?

Barre à cause de ses « succès » antipopulaires est un premier ministre inapte à la réalisation du consensus requis pour la poursuite de l'entreprise giscardienne

Le locataire de Matignon est à la merci d'une expulsion. C'est du moins la rumeur qui monte et fournit l'argument de bien des discussions du côté de la buvette de l'Assemblée. Cette éventuelle expulsion avait été évoquée au lendemain de la dernière prestation télévisée de Giscard — celui-ci avait eu des propos d'une sobriété remarquée pour célébrer un Barre « honnête et sans ambitions politiques ».

Cette perspective a pris consistance à l'issue des journées parlementaires de l'UDF. Barre lui-même y présentait un discours en forme de bilan. Après avoir plaidé pour la politique qui est attachée à son nom, il indiquait que son successeur et le successeur se seraient amenés à la poursuivre. Et ce n'est pas la récente tournée présidentielle en Aquitaine, avec les compliments appuyés adressés à Boulin, François-Poncet et Chaban-Delmas qui aura mis fin au concours de pronostics auquel on se livre dans les allées du pouvoir.

Sans participer au jeu des spéculations concernant l'échéance de cette fin de règne du premier ministre et l'identité du successeur, une question reste posée : quelle signification aurait pour les travailleurs un tel changement ?

LE changement d'équipe attendu de Giscard d'ici 1981, serait-il un désaveu de l'action menée par celui qui nous était présenté, il y a trois ans, comme le premier économiste de France ? Les nombreux commentaires qui accompagnèrent le troisième anniversaire des plans Barre tendraient à le faire croire.

L'âge d'or pour certains

La plupart d'entre eux (1) développaient avec les apparences d'une critique sévère le thème de l'échec. Difficile en effet d'apprécier comme des marques de succès l'augmentation du chômage à un rythme avoisinant 15 000 par mois, la hausse des prix de 32,4 % (chiffre officiel) entre juin 1976 et juin 1979 et les nouvelles ponctions opérées sur les revenus des salariés. Et pourtant, Ceyrac, qui est un fin connaisseur, déclare, quant à lui, que c'est l'« âge d'or », que jamais avant le gouvernement et le patronat la collaboration n'a été aussi poussée.

L'essentiel est dans les résultats de la politique gouvernementale qui de restructuration en libération des prix n'a qu'un objectif : restaurer les marges de profits des monopoles capitalistes.

Parler d'échec de Barre, c'est le créditer d'autres intentions, celle de venir à bout du chômage par exemple.

Il est vrai que Barre n'a pas compté les discours pour donner corps à cette illusion. Ainsi, dans son intervention sur les options du 8e plan prononcée en mai 1979 devant les membres du Conseil économique et social. Il déclarait : « C'est la seule politique qui puisse nous permettre de retrouver d'ici 1985 une situation satisfaisante de l'emploi et en particulier, une situation de l'emploi qui n'entière pas aux jeunes l'espérance au seuil de leur vie active ». Noble préoccupation. Toutefois l'ensemble du discours gagne étonnamment en clarté si au mot « emploi », on substitue celui de « profit ». C'est bien à cet objectif et à nul autre qu'il convient de mesurer les résultats obtenus par Barre depuis trois ans. Les chiffres dans ce domaine sont éloquentes.

Les motifs de satisfaction évidents du CNPF ne doivent pas complètement éclipser les critiques plus ou moins acides — plutôt moins, ces derniers temps — qui fusent du côté des chiraquiens. Ceux-là font valoir qu'une autre politique est possible. En recourant aux artifices du protectionnisme et de la relance intérieure, on atténuerait les effets brutaux du libre jeu de la concurrence internationale choisi par Barre.

Pour ce dernier, c'est l'ensemble de l'appareil productif qu'il faut remanier sous l'aiguillon de la compétitivité, et ces « remèdes de cheval » ne font pas que des gagnants du côté des capitalistes.

La mort sans remission des « canards boiteux » est le tribut payé au redéploiement des monopoles et le sens de l'activité du gouvernement n'est pas mystérieux. Comme le notait le rapport sur l'adaptation du 7e plan (en cours) voté au Parlement à l'automne 1978 : « Notre présence est active dans certains domaines à haute technologie : production aéronautique et spatiale, matériel de radiologie, électronique professionnelle, production d'énergie nucléaire... Dans certains secteurs, notre pays se place parmi les chefs de file de la compétition internationale. Ainsi en est-il de l'habillement, de l'industrie automobile, du matériel électrique ou électronique professionnel, du matériel ferroviaire, des pneumatiques, du verre, de la filière des métaux non-



Giscard et son consensus

Quand les travailleurs inscrivent « Giscard-Barre dehors » sur leurs banderoles, c'est la volonté de porter un coup d'arrêt à cette politique qu'ils expriment. Un changement d'homme à Matignon (qui de toute façon n'interviendrait pas avant que soit adopté le budget au Parlement) n'aurait malheureusement pas cette signification. L'objectif d'un tel remanierement serait au contraire d'assurer la pérennité de la politique suivie depuis trois ans et, dans un premier temps, de favoriser en 1981 la reconduction pour sept ans de Giscard à l'Élysée.

S'agissant de la réélection de Giscard, la chose est évidente. Précisément à cause de l'ouvrage accompli par Barre en faveur du redéploiement, celui-ci est devenu l'homme le plus haï de France. Comment ce discrédit n'atteindrait-il pas le commanditaire de cette politique ? Le minimum pour Giscard candidat aux présidentielles, c'est de donner le change en se débarrassant de l'encourant Raymond. Mais surtout la poursuite de la politique entreprise exige la mise en œuvre de ce fameux consensus que Giscard inscrivait à son programme dès 1974. Si Barre a jeté les bases du redéploiement, aujourd'hui la poursuite de cette politique qui se traduit par une attaque d'envergure contre les travailleurs requiert un climat politique qui décourage toute riposte. C'est le grand dessein giscardien de recomposition de la vie politique française.

Celui-ci est poursuivi à plusieurs niveaux. Il s'agit d'abord des tentatives présidentielles pour donner un ressort idéologique neuf à la domination de la bourgeoisie dont la seule ambition réelle se mesure en augmentation des dividendes. C'était l'objectif du message présidentiel congné dans le livre *Démocratie française*.

Son rayonnement (!) n'a pas dépassé le cercle des intimes et des courtisans. Plus dangereuses sont les idées professées par la nouvelle droite sur le thème de la hiérarchie naturelle et reprises en compte par tel ou tel ministre même s'ils en répudient l'inspiration raciste et nazie.

Méthode éprouvée : diviser pour régner

A un autre niveau, il faut souligner l'opiniâtreté dont fait

preuve Giscard pour stériliser la vie politique. La loi électorale inique mise en œuvre pour le scrutin européen de juin ainsi que le projet de financement des partis par l'État concourent au même but : limiter le débat politique à quatre grandes formations devenues institutions et ceci à l'exclusion de toute autre. Et encore, quatre partis c'est plus qu'il ne lui faut. Car finalement ce que veut Giscard c'est élargir son assise politique au prix d'une division durable de l'opposition. Le point de départ est bien là, en 1978 avec l'échec de l'Union de la gauche. C'est à l'abri de cette division politique, syndicale à gauche et du désarroi qui s'ensuit chez les travailleurs, qu'ont pu être menés tambour battant le grignotage des acquis et des libertés, les dégraissages d'entreprises et le rabotage du pouvoir d'achat.

Maintenir cette division, opérer le ralliement ou neutraliser les forces d'opposition sensibles aux arguments de réalisme face à la crise, telle est l'ambition caressée. Et ces hommes là existent qui ne s'appellent pas seulement Robert Fabre. Par exemple, n'est-ce pas au PS qu'on retrouve les maîtres d'œuvre de la politique de concentration pratiquée en son temps par Chaban-Delmas ? Ces mêmes hommes ne disposent-ils pas d'une solide influence auprès de certains dirigeants cédétistes ?

La manœuvre amorcée autour des propositions de Maire concernant l'informatique pourrait bien ne pas être la dernière du genre. Les avancées plus ou moins adroites effectuées par l'Élysée en direction des milieux écologistes s'inscrivent dans la même ligne.



Lorsqu'aura sonné, pour Barre, l'heure de retourner à ses chères études et de goûter les plaisirs de sa nouvelle propriété de St-Jean-Cap-Ferrat, qu'advientra-t-il ?

Giscard ne peut espérer des résultats notables dans le domaine du consensus avant 1981 : seule une réélection et un nouvel échec à gauche pourrait en créer certaines conditions. Dans ce sens, le successeur de Barre à Matignon aura le rôle d'argument électoral. Avec le profil d'un homme d'ouverture et l'aménité d'un fervent de la démocratie française, il serait chargé de faire oublier l'affreux Raymond tout en poursuivant l'essentiel de son œuvre (ce qui est déjà inscrit dans le 8e plan).

Pour ce qui est d'en finir avec l'actuelle offensive antipopulaire, rien à attendre d'un remplacement de Barre, il n'y a que l'unité et l'action des travailleurs et de leurs organisations, que la lutte.

Pierre MARCEAU

(1) Mis à part les marxistes-léninistes, le seul parti à indiquer nettement que le plan Barre a constitué un succès pour le patronat a été le PCF.

Evolution des bénéfices nets en millions de francs de 1975 à 1978		
Entreprises	1975	1978
Peugeot-Citroën	282,00	382,00
Michelin	407,55	686,00
CGE	141,40	431,00
St-Gobain Pi-A-Mousson	120,00	413,10
Thomson-Brandt	198,00	390,08
Dassault	104,30	245,49
Rhône-Poulenc	941,00	238,00



ferreux. L'un des plus grands atouts de la France est aussi l'émergence de plusieurs grands groupes multinationaux publics ou privés ayant une taille et un rayonnement mondiaux suffisants pour rivaliser avec les concurrents internationaux les plus puissants. Vous aurez reconnu dans cette évocation des « créneaux » : Dassault, Thomson, CGE, Empain-Schneider, Michelin, etc.



Pour lui, pas question d'échec seulement l'exigence de poursuivre la politique suivie depuis 1976. Et d'aller plus loin, par exemple, en remettant en cause le SMIC ou en consentant au patronat de nouveaux allègements fiscaux.

Bien entendu, cette étroite collaboration, pour ne pas parler de fusion, entre le gouvernement et le CNPF ne s'opère pas seulement au gré de rencontres publiques comme celle qui vient d'avoir lieu entre Barre et Ceyrac. La réunion du lundi 8 octobre clôturant une série de consultations des partenaires sociaux ne vise qu'à établir une fausse symétrie entre CNPF et syndicats ouvriers. L'essentiel est ailleurs : on prétend que deux fois par semaine, Ceyrac visite Matignon en empruntant une porte dérobée.